

Objet : Service d'inspection de l'enseignement secondaire

Réseaux : TOUS

Niveaux et services : Ens. Secondaire /Tous services

Période : A partir du 8 mai 2003

- A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement secondaire subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement secondaire organisés par la Communauté française ;
- A la Direction du C.A.F. à TIHANGE ;
- A la Direction du C.T.P. de la Communauté française à FRAMERIES ;
- Aux Membres du service de vérification de l'enseignement secondaire ;

Pour information :

- Aux Associations de Parents ;
- Aux Organisations syndicales.

Autorités :A.G.E.R.S. Signataire(s) :J.P. HUBIN

Gestionnaires :Administration générale de l'Enseignement et
de la Recherche scientifique

Personne(s)-ressource(s) : C. GUISET, Attachée

Référence facultative : AG/JPH/CG/2003-283

Renvoi(s) :

Nombre de pages : - texte : 1 - annexe :

Téléphone pour duplicata : 02/508.17.43

Mots-clés :

Bruxelles, le 13 mai 2003.

J'ai l'honneur de vous informer que Monsieur Pierre HAZETTE, Ministre de l'Enseignement secondaire et de l'Enseignement spécial, a chargé Monsieur Maurice BUSTIN, Inspecteur général, d'assurer la responsabilité du Service d'Inspection générale de l'Enseignement secondaire - cours techniques et spéciaux - suite au décès de Monsieur Justin CHERTON.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.